DIRECTION DES AFFAIRES MÉDICALES



Poste de Praticien Hospitalier Temps Plein (Contractuel ou Titulaire)

| Identification du poste | Classification RH |
|---|------------------------------------|
| → N° FINESS établissement d'affectation : 130000433. | ⊠Médecin |
| | □Pharmacien |
| | Spécialité d'exercice : |
| → GHT de rattachement : | ⊠Psychiatrie |
| Bouches du Rhône, « Hôpitaux de Provence ». | ⊠Pédopsychiatrie |
| → Affectation : | □Médecine et spécialités médicales |
| <u>Pôle</u> : Pôle de l'Enfant et de l'Adolescent (PEA). | □Pharmacie |
| Service : Intersectoriel (RESADOS). | Surspécialité : |
| | □Addictologie |
| → Quotité : Exercice à temps plein (10 demi-journées hebdomadaires). | □Psychiatrie de la personne âgée |
| nobuomadanos). | □Psychiatrie légale |
| → <u>Statut :</u> Praticien Hospitalier ou Praticien Contractuel. | □Psychiatrie périnatale |
| | ⊠Psychiatrie générale |

Description du contexte/environnement du poste

☑ Poste vacant, prise de fonction dès que possible

L'établissement :

Le Centre hospitalier Montperrin est un établissement public de santé spécialisé, en charge du service public. Il assure la prévention, le diagnostic, le traitement et le suivi thérapeutique de personnes souffrant de troubles psychiques et participe à la mise en œuvre d'actions de santé publique ainsi qu'à la formation des futurs médecins et pharmaciens ainsi que des professionnels paramédicaux, tels les infirmiers et aides-soignants.

Etablissement de santé mentale situé dans la ville d'Aix-en-Provence et desservant une population de 556 000 habitants, il recouvre les secteurs d'Aix en Provence-Gardanne-Trets, Pertuis, Miramas-Salon, Berre-Vitrolles. Sa capacité est de 495 lits et places installés et 11 lits de crise de courte durée (C.A.P. 48 Aix et Salon).

Le centre Hospitalier de Montperrin fait partie des établissements membre d'une fédération régionale de recherche en santé mentale et psychiatrie.

Téléphone : 04 42 16 16 16 / Télécopie : 04 42 16 16 00

Web: www.ch-montperrin.fr/www.psy13.com

Ses projets:

Notre établissement dispose d'un **projet médico-soignant** pour les années **2023-2027** dont l'objectif est d'apporter, par des structures de soins et une organisation repensée et rénovée, des réponses encore plus adaptées aux divers profils de patient et modes de prise en charge.

En 2024, le Centre Hospitalier Montperrin a mis en place un plan d'attractivité en faveur du personnel médical. Ce plan d'attractivité se décompose en trois axes :

- **L'optimisation des rémunérations :** des conditions d'entrée attractives, une gratification de l'activité multisite, une gratification de l'engagement institutionnel, des possibilités de compléments de revenus.
- **Conditions matérielles et équipements :** des conditions d'accueil et d'installation, des possibilités de formation pour tous, un accès facilité aux transports, des solutions de restauration.
- Conciliation vie professionnelle et vie personnelle : des mesures favorisant la compatibilité de l'exercice avec une vie de famille, du télétravail, un accès au sport et à la culture.

L'organisation polaire de l'établissement :

Le Centre Hospitalier est organisé en **6 pôles cliniques et médico-techniques**, chacun sous la responsabilité d'un médecin-chef de pôle :

- Deux pôles cliniques de psychiatrie générale (pôle Ouest et pôle Est),
- Un pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent,
- Un pôle Transversal regroupant la Fédération Accueil Urgences et Psychiatrie de Liaison, le service de consultations somatiques (hygiène et diététique), le CSAPA Villa Floréal, le service d'Addictologie, et la pharmacie à usage intérieur.
- **Un pôle Ressources** composé d'un service de réhabilitation, d'un service TSA (Trouble du Spectre Autistique), d'un service dédié aux patients en situation de précarité, d'un service de psychiatrie de la personne âgée, du service 3bis f, sociothérapie, l'AFT et le DIM.
- Un Pôle Soins Psychiatriques Ambulatoires aux Détenus (SPAD).

Missions générales

Activités principales :

En relation étroite avec la Direction, le praticien hospitalier participe au bon fonctionnement général de la structure.

Auprès des adolescents et de leur famille :

- Il reçoit tous les adolescents et élabore les indications cliniques, en concertation avec l'équipe,
- Il est garant des axes cliniques et thérapeutiques dans la mise en œuvre du projet de soin et du respect du secret médical,
- Il reçoit les familles sur leur demande ou à la sienne afin de recueillir des éléments d'anamnèse, d'évaluer la psychodynamique familiale et recueillir les éléments médicaux du développement affectif et cognitif de l'adolescent. Il pourra proposer des consultations d'étayage, de suivi permettant de penser autrement les difficultés de leur enfant et réfléchir un projet d'avenir,
- Il assure des suivis individuels en articulation avec les membres de l'équipe.

Auprès de l'équipe du Relais :

- Il est chargé de l'orientation thérapeutique du Relais et de la réflexion clinique,
- Il participe à développer et alimenter les connaissances de l'équipe autour de sujets spécifiques à la psychiatrie,
- Il participe aux décisions d'admission et de sortie du dispositif d'un adolescent,
- Il est chargé de la coordination du projet de soin de l'adolescent,

 Il participe à la réflexion concernant les modes d'organisation de la structure et à tout axe technique institutionnel.

Auprès des partenaires sociaux :

- Il participe au soutien des équipes en charge du jeune, y compris à travers des réunions de régulation auprès des équipes partenariales en charge,
- Il participe aux réunions pluri partenariales autour du projet d'un jeune.

Auprès du réseau sanitaire :

- Il est garant des relations partenariales avec le CH Montperrin et le réseau sanitaire en général,
- Il est garant de la continuité des soins en cas d'urgence auprès du jeune : il coordonne l'accès aux soins d'urgence et les indications d'hospitalisation avec ses confrères hospitaliers. Il participe à la recherche de solutions sanitaires,
- Il coordonne les soins psychiques et somatiques, avec pour charge d'orienter le jeune vers les médecins généralistes ou spécialistes si besoin,
- A la demande des psychiatres adultes du CHM et en articulation avec l'équipe de liaison, il interviendra auprès des mineurs porteurs d'une mesure de protection de l'enfance, hospitalisés en secteur adulte afin d'apporter une évaluation pédopsychiatrique et/ou de développer des temps d'interventions de l'équipe mobile durant l'hospitalisation afin de l'aménager et de soutenir son bon déroulement.

Organisation du travail:

Présence en journée du lundi au vendredi.

Participation selon le statut aux gardes du CAP 48 basées au CHIAP (1 garde/mois) ou aux gardes sur le site CH Montperrin, aux astreintes seniors du CHM (une semaine d'astreinte par an environ).

Caractéristiques du lieu d'exercice.

Ces missions s'exercent au sein de RESADOS, par la mise à disposition par l'inter secteur du pôle de Pédopsychiatrie du CH Montperrin, d'un Temps Plein de Praticien Hospitalier spécialisé compétent en Psychiatrie infanto-juvénile.

Ce dispositif porté par une association, est composé de personnels éducatifs dont une directrice et de personnels sanitaires rattachés au CHM et mis à disposition.

Le relais RESADOS est un dispositif d'accueil et d'accompagnement de jeunes adolescents en rupture de parcours de soin et sous mandat de protection de type ASE ou PJJ.

Il propose des interventions « d'aller vers » les structures de vie et ces adolescents en rupture de soin et met en place un accompagnement intensif et adaptatif, éducatif et de soin, pluridisciplinaire et en articulation avec les partenaires prenant en charge le jeune au quotidien, le temps nécessaire pour stabiliser une situation et ou permettre une orientation vers les dispositifs de droit commun. L'équipe intervient sur tout le territoire du CH Montperrin.

Le praticien au titre de ses dispositions statutaires qui lui sont applicables est placé sous la responsabilité du Directeur du CH Montperrin et est rattaché au service intersectoriel du pôle PEA.

A ce titre, et par obligation statutaire des Praticiens Hospitaliers de la fonction publique, il participe aux gardes, astreintes et obligations institutionnelles du pôle de rattachement et de l'Etablissement dont il dépend.

Ces modalités et spécificités du statut du Praticien Hospitalier portent directement bénéfice à ses missions au sein du Relais permettant de garantir la continuité soins.

Responsables fonctionnels

Pôle : Chef de pôle Dr RIVIERE Véronique.

Service : Chef de service Dr LOUARN Pascale.

Contacts

Pour tous renseignements vous pouvez joindre :

- Le chef de pôle :

Le Dr RIVIERE Véronique.

Mail: veronique.riviere@ch-montperrin.fr

<u>Le Chef de service</u> :

Le Dr LOUARN Pascale.

Mail: pascale.louarn@ch-montperrin.fr

Secrétariat (PEA): Madame MESPLEDE Martine: 04.42.16.18.76

Lettre de candidature et CV sont à adresser à :

- La Direction des Ressources Humaines et des Affaires Médicales :

Tél: 04.42.16.20.07 / 04.42.16.49.92 Mail: dam@ch-montperrin.fr